



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE PUBLIQUE DU 14 AVRIL 2025**

**DELIBERATION**

Conseillers en exercice : 24 - Présents : 16 - Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Henri CHAUMONTET, Maire.

**Date de convocation** : 8 avril 2025

**Etaient présents** : Isabelle BASTID - Clément BERTA - Régis BLANC - Nathalie CHAPPET (arrivée à 20H38 pour le vote de la question n° 12 - délibération n°2025-021) - Henri CHAUMONTET - Gérard DUGAVE - Isabelle DUPANLOUP - Anaïs DURET - Daniel JORDANOU - Jean LACHAVANNE - Caroline LAMOUILLE - Philippe MANDEREAU - Mélanie OUVRY - Christophe SIBILLE - Philippe SIMONNET - Brian SINICKI - Béatrice VALLEJO

**Etaient excusés** : Fabienne ALTER - Nathalie BOCQUET - Nathalie CHAPPET (jusqu'à 20H38, heure de son arrivée) - Amélie CONTAT-FONTAINE - Christelle MICHELIN - David VERNEY

**Etaient absents** : Stephen MARTRES - Camille REMILLON

**Pouvoirs : 6**

Fabienne ALTER a donné pouvoir à Jean LACHAVANNE  
Nathalie BOCQUET a donné pouvoir à Philippe SIMONNET  
Nathalie CHAPPET a donné pouvoir à Anaïs DURET (jusqu'à 20H38, heure de son arrivée)  
Amélie CONTAT-FONTAINE a donné pouvoir à Brian SINICKI  
Christelle MICHELIN a donné pouvoir à Caroline LAMOUILLE  
David VERNEY a donné pouvoir à Isabelle DUPANLOUP

**Quorum : 13**

**Secrétaire de séance** : Christophe SIBILLE

**DEL N° 2025-018 – FINANCES - PARTICIPATION COMMUNALE 2025 AU DEFICIT DU BUDGET ADMINISTRATIF ANNEXE 2025 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS) : APPROBATION**

Exposé de Madame Béatrice VALLEJO, Adjointe à l'Action Sociale,

**Vu** le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) qui s'est tenu en séance du Conseil municipal en date du 24 février 2025,

**Vu** le compte-rendu de la Commission Finances du 1<sup>er</sup> avril 2025 portant sur le Budget primitif 2025,

**Vu** le Budget primitif 2025,

**Vu** le projet de Budget annexe 2025 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Groisy,

Le Conseil municipal est invité à voter la participation Communale 2025 au déficit du Budget annexe du CCAS, à hauteur de 18 700 €.

Pour rappel, la participation prévisionnelle 2024 se portait à 19 000 € et s'est réalisée pour 13 711.98 € au 31 décembre 2024.

**Au vu de l'exposé et après en avoir délibéré,**

**Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **APPROUVE** la participation Communale 2025 au déficit du Budget annexe du CCAS de Groisy pour un montant de 18 700 €,

- **DIT** que les crédits sont prévus au Budget primitif 2025 au compte 65821,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant et plus généralement, à faire le nécessaire.

Le Secrétaire de séance,  
Christophe SIBILLE



Le Maire,  
Henri CHAUMONTET



Acte certifié exécutoire :  
Télétransmis en Préfecture le : 16/4/2025  
Publié le : 16/4/2025  
Le Maire,  
Henri CHAUMONTET

